

Élections 2020 : les défis qui attendent l'administrateur

Prendre part au CA, une fonction stimulante et remplie de défis

24 juillet 2020

Les élections 2020 du Collège concernent quatre régions. Plus précisément, un poste sera à pourvoir dans la région du Nord-Est, deux dans la région du Centre, deux dans la région du Sud et deux dans la région du Nord-Ouest.

Le Conseil d'administration du Collège offre à ceux qui y sont élus l'occasion de jouer un rôle de premier plan dans la mission et dans les grandes orientations de l'ordre.

Bien sûr, le CA et ses membres sont avant tout responsables d'assurer l'application des dispositions du *Code des professions*, de la *Loi médicale* et des règlements qui en découlent.

Dans les faits, le CA est responsable d'assurer la surveillance des affaires de l'ordre, et du respect des lois applicables. Cela amène les administrateurs à s'impliquer de diverses manières dans la bonne marche du Collège.

Des défis multiples

Concrètement, ils auront l'occasion de baliser l'accomplissement de la mission de protection du public du Collège, et ce, tant au regard des besoins des patients que des médecins.

Les administrateurs peuvent être appelés à donner des orientations concernant tout autant l'admission à la profession, les enquêtes, l'inspection professionnelle que le développement professionnel des médecins ou l'évolution des pratiques médicales d'ici.

Ils ont en outre un impact sur le rayonnement et la crédibilité de l'ordre professionnel, ainsi que sur sa gouvernance et son évolution à long terme.

Compétences et responsabilités

Il est attendu de tout administrateur du Collège qu'il détienne un [ensemble de compétences](#) pour s'acquitter à bien de ses fonctions. Il se doit de participer aux réunions, de s'y préparer adéquatement par des lectures et des réflexions, et de prendre part active aux échanges lors des rencontres.

En toutes circonstances, il se doit d'agir avec honnêteté, intégrité, rigueur et objectivité et faire preuve de probité. Il respecte un [code d'éthique et de déontologie](#) et exerce ses fonctions de bonne foi, avec prudence et diligence, tout en faisant preuve de loyauté envers l'ordre.

Envie de soumettre votre candidature?

Si les défis offerts par le rôle d'administrateur du Collège vous interpellent et que vous avez l'impression d'avoir le profil pour ce poste, soumettez votre candidature dans votre région sans plus attendre!

[Téléchargez le Bulletin de présentation - Partie 1](#) (formulaire obligatoire)

[Téléchargez le Bulletin de présentation – Partie 2](#) (formulaire obligatoire)

[Consultez notre section Web sur la présentation d'une candidature](#)

[Parcourez notre section de Question et réponses sur les élections](#)

[Accédez aux documents de référence relatifs aux élections](#)

Contactez-nous!

Adresse courriel : elections@cmq.org

Soutien téléphonique : 514 933-4441, poste 5555 ou 1 888 633-3246, poste 5555 Service offert du lundi au jeudi, de 8 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h à 12 h

Adresse postale

Collège des médecins du Québec

Secrétaire d'élection

Bureau 3500

1250, boulevard René-Lévesque Ouest

Montréal (Québec) H3B 0G2